

NOS TARIFS AU 1^{ER} JUILLET 2019

Information du 2 mai 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la résolution n° 2.3 du Comité d'Administration de la Société Philanthropique en date du 17 décembre 2018, les redevances des foyers d'étudiants et jeunes actifs (FEJA) seront **augmentées de 1,8%** à compter du

1^{er} juillet 2019

TYPE DE CHAMBRE	ANCIEN TARIF AU 01/09/2018	AUGMENTATION	NOUVEAU TARIF AU 01/07/2019
Chambre 9 m2	461 €	+ 8 €	469 €
Chambre 10 m2	472 €	+ 8 €	480 €
Chambre en collocation (appartement) et grande chambre	482 €	+ 9 €	491 €
Chambre de passage (par nuitée)	35 €	0 €	35 €

Vous êtes priés de faire le nécessaire auprès de votre banque pour le réajustement du montant de vos virements mensuels automatiques.

Merci de votre compréhension.

Rémi MANSSOUR

Responsable des Foyers Paris Sud

